

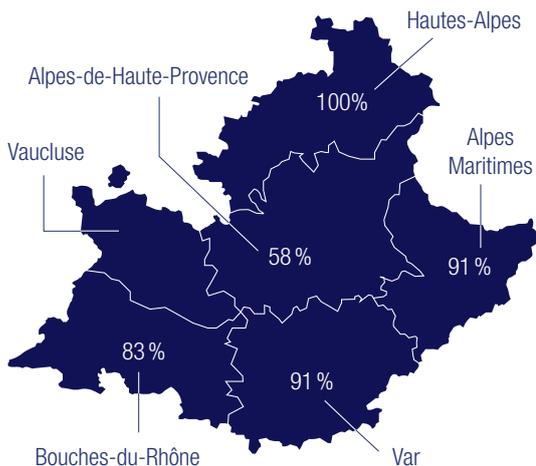
## UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE STABLE, DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PERSISTANTES, DES BESOINS DE FORMATION EN FORTE HAUSSE POUR PRÉPARER LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Sur le dernier trimestre 2021, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 306 entreprises réparties dans toute notre région, 64% de chefs d'entreprise prévoient une activité stable pour les 3 prochains mois. *(suite page suivante)*

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**84 % des entreprises** ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois** (base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

**Taux d'intention de formation**  
(Base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)



**Taux d'intention de formation par secteur**  
(Base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

Secteur	4 <sup>e</sup> trimestre 2021	2021
Artisanat alimentaire	81 %	41 %
Professions libérales	82 %	48 %
Artisanat de service	69 %	44 %
Services de proximité	86 %	63 %

**Le taux d'intention de formation des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur repart à la hausse sur le dernier trimestre 2021.** Il est supérieur de 40 points au taux d'intention au niveau national.

Intéressées par le dispositif FNE, les entreprises des branches professionnelles du machinisme agricole, des services à la personne, de la boulangerie et de l'immobilier sont les plus demandeuses de formations pour leurs salariés sur le dernier trimestre.

### ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **56 % des entreprises** qui envisagent de **recruter** (base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

**Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021**  
par date de début de formation



**Sur le dernier trimestre 2021, 2 235 contrats en alternance ont été engagés** sur le champ de l'Opco EP, soit 20% des contrats de l'année 2021. Ces contrats concernent principalement les entreprises relevant des vétérinaires (20%), de la boulangerie (13%) et de la coiffure (11%).

# UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE STABLE, DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PERSISTANTES, DES BESOINS DE FORMATION **EN FORTE HAUSSE POUR PRÉPARER LA REPRISE D'ACTIVITÉ**

Sur le dernier trimestre 2021, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 306 entreprises réparties dans toute notre région, 64% de chefs d'entreprise prévoient une activité stable pour les 3 prochains mois.

Du fait de la détérioration de la situation sanitaire, les entreprises restent prudentes quant à un regain de l'activité et misent plutôt sur le développement des compétences de leurs collaborateurs.

**La formation des salariés demeure une priorité** pour les entreprises des secteurs de l'économie de proximité puisque **84% des entreprises** interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 prochains mois, principalement pour anticiper les mutations et préparer la reprise.

Les intentions de recrutement restent stables avec 25% des entreprises qui souhaitent recruter dans les 6 prochains mois. Les 2/3 des embauches concerneraient des créations de poste.

56% des entreprises qui souhaitent embaucher favoriseraient l'alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

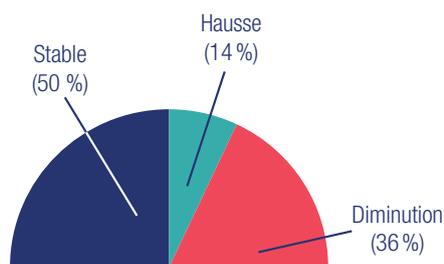
Les difficultés de recrutement persistent pour 44% des entreprises de notre région mais restent en deçà de la moyenne nationale qui est de 63%.

Afin d'accompagner les entreprises situées dans des bassins d'emploi en difficulté, l'Opco EP initie des actions permettant de participer à la revitalisation économique des territoires comme par exemple l'action Ambassadeur de ma ville dans les 13 villes inscrites dans le programme Action cœur de ville.

Sur le dernier trimestre 2021, le climat des affaires des entreprises des secteurs de l'économie de proximité reste mesuré. **64% des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.**

Dans un contexte de situation sanitaire dégradée, on note que les professions libérales du médical ont connu une hausse de leur chiffre d'affaires sur la période. Les autres secteurs d'activité prévoient un chiffre d'affaires stable sur le premier trimestre 2022.

## L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



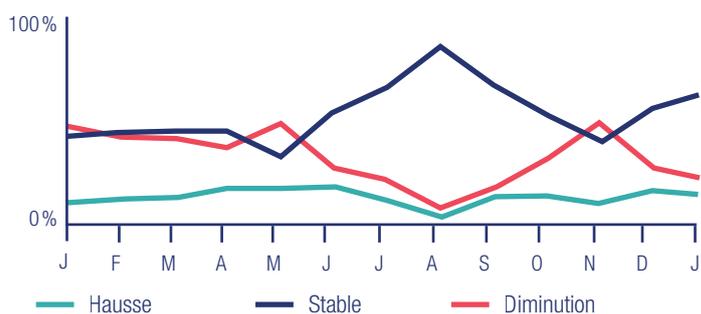
**Situation du chiffre d'affaires**  
(Base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)



Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	62% Stable, 15% Hausse, 23% Diminution	→
Professions libérales	38% Stable, 41% Hausse, 22% Diminution	→
Artisanat de service	42% Stable, 17% Hausse, 42% Diminution	→
Services de proximité	50% Stable, 10% Hausse, 40% Diminution	→



### Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



## EMPLOI

**25 %** des entreprises envisagent de recruter dans les **6 mois**  
(Base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

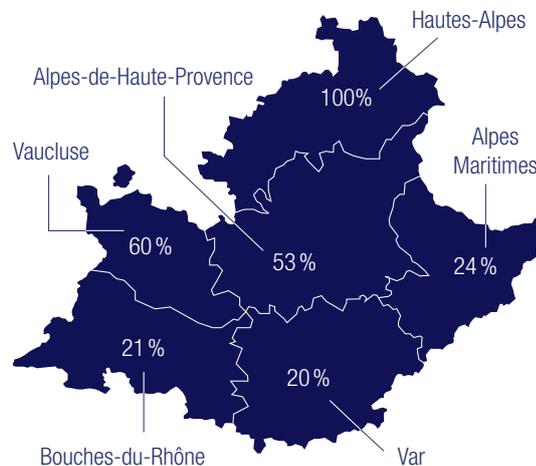
**Les intentions d'embauche restent stables dans les entreprises des secteurs de l'économie de la proximité.** Elles se situent cependant en deçà des intentions d'embauche au niveau national (-19 points). Ce sont les entreprises des services à la personne, de l'immobilier et des prestataires de services qui expriment le plus d'intentions de recrutement.

**44 % des entreprises interrogées déclarent rencontrer des difficultés de recrutement,** particulièrement dans les secteurs des services à la personne, de la coiffure et de la boulangerie. Les difficultés les plus fréquemment évoquées restent la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans la zone géographique de l'entreprise et la difficile conciliation exprimée par les candidats entre vie privée et vie professionnelle.

Face à ces besoins de recrutements, l'Opco EP, en partenariat avec Pôle emploi, initie dans les territoires des actions comme les Préparations Opérationnelles à l'Emploi.

Les entreprises sont prêtes à faire la promotion de leurs métiers pour 18% d'entre elles et 20% sont disposées à accueillir des stagiaires.

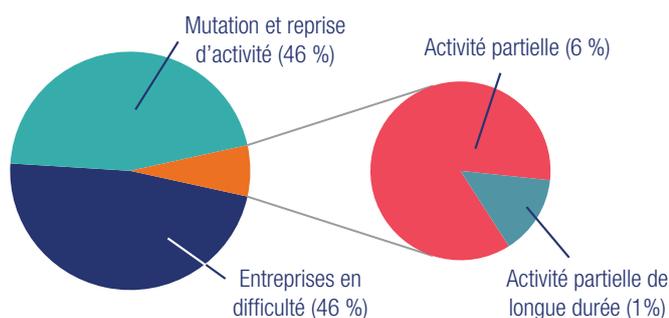
**Taux d'intention de recrutement**  
(Base 306 REFLEx – 4<sup>e</sup> trimestre 2021)



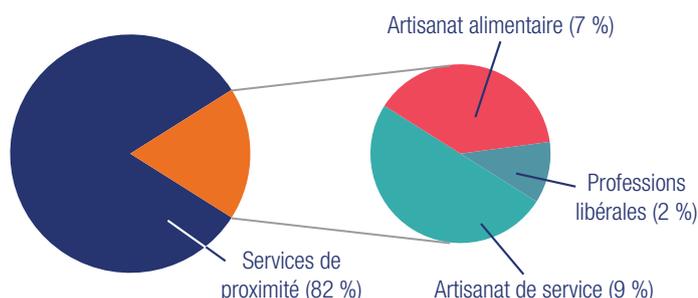
## ZOOM SUR: FNE-FORMATION

Un dispositif principalement mobilisé par les **très petites entreprises**  
(base engagement 2021)

### Répartition des entreprises par typologie



### Répartition des entreprises par secteur



**Dans le cadre du plan de relance, le FNE-Formation** (Fonds National pour l'Emploi) **a été renforcé** afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle, en difficulté, en mutation et/ou en reprise d'activité.

Cette aide financière des services de l'État permet la **mise en place de projets de formation des salariés** et d'investir dans leurs compétences.

Sur 2021, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Opco EP a engagé **1 597 actions FNE** pour 3 714 bénéficiaires au sein de 604 entreprises. **53% des dossiers concernent des entreprises de moins de 11 salariés.**

Les entreprises des branches professionnelles des prestataires de services, de l'immobilier et du froid sont celles qui ont le plus mobilisé le FNE.

Il faut noter que la quasi-totalité des entreprises des remontées mécaniques et domaines skiables ont bénéficié d'un accompagnement spécifique sur le FNE.

À noter que le secteur des professions libérales n'est que peu concerné par le dispositif FNE.

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**98**  
implantations



**1034**  
collaborateurs

**54** branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiabiles
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

**Une branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ci-dessus sont issus de l'exploitation de **306 enquêtes REFLEX** administrées auprès des entreprises adhérentes à l'Opco EP du 1er octobre au 31 décembre 2021.

Le REFLEX est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises: activité, besoins en recrutement, besoins en formation.